outrage envers un fonctionnaire, l'autre pour coups et blessures. C'est un homme violent; qui a organisé contre M. Vittori toute une campagne de diffamation, et qui doit être châtié.

Me Boyer-Chamard a repris les unes après les autres les affirmations du ministère public. Il nous a montré M. Agache homme d'énergie, de cœur, estimé de tous ceux qui le connaissent pour sa loyauté en affaires, son caractère franc, son énergie au travail, pour son indépendance indomptable. Il a rappelé que les deux condamnations subies par son client avaient un caractère exclusivement politique, à un époque où il fallait du courage pour faire de l'opposition à un gouvernement qui ne ménageait pas ses adversaires. Me Boyer-Chamard dit en quelle haute estime il tient son client qui est son ami. Il lit une lettre de M. Ciriez, député républicain de Cambrai, faisant le plus chaleureux éloge de M. Agache, et expliquant le motif politique de la condamnation subie en 1868 par le prévenu.

Une deuxième lettre du maire de la commune qu'habitait M. Agache au moment de son deuxième procès n'est pas moins élogieuse.

Me Boyer-Chamard écarte alors du débat les affirmations contradictoires de ton client et de M. Vittori tous deux intéressés dans le débat; celle du greffier, de la cuisinière et du neveu de M. Agache. Prenant alors ce qui reste de témoins désintéressés, il fait justice des accusations portées contre son client et conclut au relaxé.

Le tribunal s'est ajourné à huitaine pour le prononcé du jugement.

Pierre Salvat.

## NORD

Noyelles. — *Les funérailles de M. Crépin.* — Les funérailles de M. Crépin ont eu lieu hier.

Une foule énorme y assistait. L'église de Noyelles était trop petite pour la contenir. La plus grande partie des assistants se tenait sur la place.

Monseigneur l'archevêque s'est fait représenter par M. le chanoine Massart, secrétaire général de l'archevêché, qui a chanté la messe et fait l'absoute.

Trois discours ont été prononcés, l'un par M. Dherbécourt, adjoint au maire de Noyelles, l'autre par M. Dubois, de La Vancelette, le troisième par M. Maurice, ancien conseiller à la cour de Douai, qui a parlé comme ami de la famille.

Le discours de Maurice était particulièrement émouvant.

Cambrai. — *Un drame.* — Le *Petit Nord* raconte qu'avant-hier, à six heures du soir, les remparts de Cambrai ont été le théâtre d'un terrible drame.

Deux jeunes gens, appartenant à de bonnes familles, s'étaient donné rendez-vous au Jardin public.

Ils se promenèrent quelques instants dans la grande allée, s'éloignèrent le long du rempart qui conduit à la porte de Paris, sans remarquer qu'ils étaient suivis par le père de la jeune fille.

Arrivés à l'endroit où sont situés les jardins du régiment, ils entendirent dans le fossé un bruit qui leur parût suspect. Ils montèrent sur le parapet pour voir ce qui se passait.

Aussitôt, M. C..., qui était armé d'un revolver, visa le jeune homme et tira.

Mais la jeune fille, ayant vu le mouvement, s'était, d'un geste prompt, placée entre l'arme et le jeune homme, elle reçut le coup en face et tomba raide morte!

Voyant cela, le jeune homme, résolu à mourir, se précipita dans le fossé, d'où on le releva expirant.

Les deux familles sont consternées, et l'on craint que le père de la jeune fille ne devienne fou de douleur.

### LA CATASTROPHE DE FERFAY. —

Le *Petit Nord* publie les nouveaux détails suivants sur la catastrophe de Ferfay :

A sept kilomètres de Lillers, au village de Ferfay sont situées trois fosses connues sous le nom de « Fosses de Ferfay. »

C'est dans la fosse n° 2, qu'une terrible catastrophe s'est produite vendredi matin, à huit heures.

Un coup de gaisou a éclaté!

Cette fosse occupe 400 ouvriers, dont 300 environ étaient descendus au moment de l'accident. Elle a 520 mètres de profondeur; l'étage où l'explosion s'est produite est situé à 420 mètres.

Vers huit heures, deux détonations assez fortes et successives, se firent entendre et jetèrent l'effroi dans tout le personnel. Les ouvriers qui se trouvaient dans les galeries et dans les chantiers poussèrent des cris d'alarme pour prévenir ceux de leurs camarades qui travaillaient sur des points plus éloignés que le lieu où l'accident avait dû avoir lieu.

Puis ils se mirent aussitôt à la recherche de leurs malheureux camarades qui avait avaient dû être victimes. Les trois fosses étaient reliées par un télégraphe. MM. Valette et Noblet, ingénieurs de la Compagnie, prévenus immédiatement, descendirent dans la fosse et arrivèrent vivement sur les lieux. Ils étaient terrifiés en prévoyant un grand malheur; mais, conservant leur sang-froid, ils organisèrent les secours et leur donnèrent une énergique impulsion.

Quand ces messieurs arrivèrent au fond du puits, le chef porion et les porions avaient déjà pris quelques mesures pour le sauvetage. Ils les régularisèrent de manière à procéder avec ordre, ce qui est un grand point, dans de pareilles circonstances. Les chariots étaient préparés, et les médecins appelés étaient aux bords du puits. On avança alors résolûment et on se trouva aussitôt en face d'une catastrophe qu'on était loin de prévoir si grande. A chaque pas on trouvait un cadavre! Heureux quand on ne rencontrait que des blessés.

Malgré le désespoir de tous les assistants, on procéda avec un ordre parfait. Chaque fois qu'on trouvait un cadavre ou un blessé, il était remonté au jour et les médecins ou prodiguaient des soins ou constataient la mort. Et la victime morte ou blessée était transportée à son domicile.

Le spectacle était navrant. A 9 heures moins le quart, 19 victimes, tant mortes que blessées, avaient été remontées à l'orifice du puits. Quatre manquaient encore à l'appel!

On continua énergiquement les recherches, pendant que le directeur-ingénieur, M. Poumayrac dirigeait les tristes opérations qui se faisaient au dehors du puits.

Le coup de grisou s'est déclaré dans une galerie que l'on formait pour relier la veine *Présidente* à la veine *Louise*. Ces deux veines étant à une distance de 200 à 250 mètres l'une de l'autre.

Elle était située à 420 mètres du puits et avait déjà 130 mètres de creusés au moyen de la perforation mécanique, par l'air comprimé. Quelques minutes avant l'explosion, le chef-porion et le porion avaient visité la galerie et n'avaient pas vu trace de grisou. Ils venaient de donner un coup de main pour rouler l'affût sur lequel sont placés les engins de perforation, aux 50 mètres réglementaires pour le tirage.

Les ouvriers qui venaient de charger le coup de mine y mirent le feu. C'est le déplacement occasionné par cette explosion, qui donna une voie d'échappement au grison. Une inflammation subite alla atteindre un coffre en bois, situé à une distance de 120 mètres, qui renfermait deux ou trois kilogrammes de dynamite, qui firent une terrible explosion entraînant un éboulement considérable, qui barra le passage aux ouvriers. La galerie se trouva bouchée!

Un effet désastreux de l'éboulement fut que la colonne des tuyaux amenant l'air au mécanisme de la perforation fut coupée. Les gaz produits par les deux explosions ont refoulé l'air vers le puits en blessant et brûlant les ouvriers qui se trouvaient sur son passage. Un moment après, le courant d'air reprenait sa marche normale, repoussant dans le fond de la galerie les gaz qui asphyxièrent les ouvriers qui se trouvaient dans les espaces entourant la Bowette.

Comme nous le disons plus haut, quatre ouvriers manquaient à l'appel. C'étaient les hommes employés à la perforation, qui s'étaient trouvés cernés entre l'endroit où ils opéraient et l'éboulement produit par la dynamite. On conservait peu d'espoir de les retrouver vivants; cependant de courageux citoyens au péril de leur vie, tentèrent de pénétrer dans la galerie. Nous sommes heureux de les signaler, ce sont MM. Valette, Noblet, ingénieurs, le chef porion Farcy, les porions Leedins et Loriot, les mineurs Mabile, Personne, Bernarn et quelques autres que nous regrettons de ne pouvoir citer.

Ils atttaquèrent vigoureusement l'endroit où la conduite d'air avait été coupée par l'éboulement, pour tâcher de la rétablir. Mais à chaque coup de pioche, des gaz s'échappaient et les renversaient.

Menacés par l'asphyxie, trois fois ils abandonnèrent leur périlleuse tâche, et trois fois ils la reprirent. M. Valette, l'ingénieur, est tombé deux fois sans connaissance et, à peine revenu à lui, il se remettait à la tête des sauveteurs. Chacun de ces derniers a fait comme lui. Un homme tombait, on le transportait au courant d'air, et, revenu à lui, il revenait joindre ses efforts à ceux de ses camarades.

Après une demi journée de travail, ils parvinrent à placer deux tuyaux de 5 mètres chacun, qui leur permirent d'arriver jusqu'à l'éboulement.

A huit heures du soir, vendredi, ils ont pu tourner l'éboulement.

On a commencé, pour préserver la vie des sauveteurs, par boiser la galerie qui aurait pu s'effondrer de nouveau et leur enlever le courant d'air, C'est après ce travail qu'on a pu commencer les recherches des malheureux enfouis.

A 20 mètres de l'éboulement, on découvrit un premier cadavre mutilé; c'était celui de l'homme placé près du coffre renfermant la dynamite. Cinq mètres plus loin, deux autres cadavres apparurent. Là les sauveteurs furent forcés de s'arrêter, l'air leur manquait. On sera la galerie, ce qui leur permit d'avancer de nouveau.

Ce n'est qu'à onze heures et demie du soir, qu'ils atteignirent le quatrième et dernier cadavre, qui se trouvait à une distance de 10 mètres des deux précédents.

Ils ont cependant continué à travailler à prolonger la colonne des tuyaux, pour arriver au fond de la taille.

Il était 5 heures du matin, quand ces hommes courageux terminèrent la tâche qu'ils s'étaient données. Chose curieuse, à l'endroit où a eu lieu l'explosion de grisou, il n'y a avait qu'un léger éboulement.

M. Poumeyrac, directeur-ingénieur, après avoir dirigé les secours au dehors, était descendu dans le puits, où sa présence et son courage ont fortement contribué à maintenir à la hauteur de leur tâche, les braves sauveteurs exténués et à moitié asphyxiés.

Vendredi, à 2 heures, le Parquet de Béthune était sur les lieux, ainsi que de M. Soubeyran, ingénieur des mines, à Arras, et les garde-mines Reynaud et Pluyelle.

Tous sont descendus dans le puits et ont commencé l'enquête. Ces messieurs n'ont quitté le lieu de la catastrophe qu'hier soir. MM. le Préfet du Pas-de-Calais, le général commandant la division d'Arras, le commandant de gendarmerie d'Arras et le sous-préfet de Béthune, ont descendu également hier sur les lieux.

De l'enquête faite par M. de Soubeyran, il résulterait, comme nous le disons dans notre compte rendu, que l'explosion est due, à une échappée de grisou, qui a mis le feu à la caisse contenant la dynamite, et les gaz ont asphyxiés les ouvriers.

Les corps des quatre victimes qui habitaient Lillers ont été conduits à leur dernière demeure.

Les cercueils étaient couverts de couronnes. En tête du cortége étaient les autorités de Lillers que suivait tout le personnel de l'administration des mines de Ferfay, le directeur en tête.

La foule considérable qui venait ensuite semblait consternée.

C'est à Auchel, Ferfay, Pernes et Floringhem, qu'auront lieu les funérailles des autres victimes.

Le personnel de l'administration, tous les ouvriers et les populations environnantes y assisteront.

Le travail ne sera repris dans les fosses, que lundi.

Les secours ayant été dirigés avec une grande activité, la catastrophe n'a pas donné lieu aux scènes déchirantes qui accompagnent d'ordinaire ces terribles accidents.

Ce n'est que vers 11 heures du matin que la foule est venue, anxieuse, attendre le résultat du sauvetage des quatre dernières victimes, ensevelies sous l'éboulement.

La famille Richez est particulièrement frappée. Au nombre des victimes mortes se trouvent le père et le fils aîné. Il reste là 5 orphelins, et la mère, atteinte d'un cancer, est en danger.

Léon-Emile Devosse, 16 ans (brûlé); Arsène Luft, 24 ans (asphyxié); Henri Lelong, 22 ans (brûlé); Eugène Couvreur, 15 ans (brûlé) tous quatre habitant Lillers; Jules Demarquoy, 18 ans (tué); Macaire Videlaine, 55 ans (asphyxié), père de famille, deux enfants, tous deux habitant Floringhem; Antonin Donati, 30 ans (asphyxié); Emmanuel Loski, 22 ans (asphyxié); Victor Wyart, trois enfants, 44 ans (brûlé), tous trois habitant Fefay.

Just Dufour, 20 ans (asphyxié), Roland Régniez, 15 ans (brûlé), tous deux habitant Cauchy; Jules Durieux, 23 ans; Emile Durieux, 26 ans, tous deux frères (asphyxiés); Emile Richez, 19 ans; Théodore Richez, 40 ans, père et fils (asphyxiés), tous les quatre demeurant à Auchel; Victor Xavier, 16 ans (brûlé), demeurant à Pernes.

Lang Rail, 25 ans, habitant Auchel, état désespéré; Louis Bervilliers, 17 ans, demeurant à Pernes; Alfred Sénéchal, 25 ans, demeurant à Ferfay; François Dufour, 25 ans; Auguste Quentin, 18 ans, et Constant Théry, 20 ans, habitant Pernes; Louis Defief, 33 ans, habitant Ferfay.

4 de ces blessés sont grièvement atteints.

**Etat-Civil de Roubaix.** — Déclarations de naissances du 12 janvier. — Kléber Deschamps, rue du Tilleul, maisons Penay Labis. — Paul Houf, fils, rue de Lille, cour veuve Motte Degand, 5. — Clément Wauters, rue du Grand Chemin, 101. — Laure Evrard, rue Bella, maisons Louis Frère. — Léonard Delcrecheder, rue des 7 Ponts, 83.

Déclarations de décès du 12 janvier. — Angèle Leman, 4 mois, rue d'Alger, cour Briet, 9. — Michon, présenté sans vie, rue Stéphenson, fort Gagre. 1. — Clémence Lucas, 24 ans, journalière, Hôtel-Dieu. — Sylvie Tilliol, 45 ans, journalière, Hôtel-Dieu. — Etienne Buiteau, 19 ans, dresseur, rue des 7 Ponts, 93. — Pierre Deprez, 2 ans, rue d'Alma, fort Wattel, 13.

Mariages du 12 janvier. — Théophile Lefebvre, tisserand et Maria Lepercq, bobineuse. — Louis Varvenne, contre-maître de teinture et Valérie Mathon, ménagère. — Jean Couvreur, rattacheur et Natalie Baert, soigneuse.

## CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille CATOIRE-MAHU, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre-François-Joseph CATOIRE, décédé à Roubaix, le 10 janvier 1884, dans sa 76e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et le bien vouloir assister aux Convoi et Saint-Sacrement qui auront lieu le dimanche 13 janvier, à 3 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Decrème, 7.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 14 janvier 1884, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Emile Louis LAMBERT, décédé à Roubaix, le 14 décembre 1883, dans sa 27e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois, sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 14 janvier 1883, à 10 heures, pour le repos des âmes de: Monsieur Hyppolite-Louis Fidèle SAULTOIS, décédé à Roubaix, le 6 décembre 1883, à l'âge de 67 ans et 3 mois, et de Mademoiselle Julie-Louise SAULTOIS, décédée à Roubaix, le 11 décembre 1883, à l'âge de 58 ans et 7 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 14 janvier 1884, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Rosalie Joseph GHESTEM, épouse de Monsieur David VALCKE, décédé à Roubaix, le 18 janvier 1883, dans sa soixante neuvième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 14 janvier 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste DELCROIX, époux de Dame Sophie VANSSIERGHE, décédé à Roubaix, le 6 décembre 1883, dans sa 84e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 14 janvier 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph CARY, époux de Dame Elisa LEMAIRE, décédé à Roubaix, le 1er décembre 1883, dans sa 80e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 14 janvier 1884, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph SELLE, décédé à Roubaix, le 12 décembre 1883, à l'âge de 45 ans et 6 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église paroissiale Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 15 janvier 1884, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame Irma-Clémence COUTHIER, épouse de Monsieur Victor EVRARD, décédée à Roubaix, le 26 décembre 1882, dans sa 36e année.

Vous êtes aussi prié d'assister à l'Obit Solennel du Mois qui sera célébré en ladite église, le même jour, à 9 heures 1/4, pour le repos de l'âme Monsieur Paul-Alfred COUTHIER, décédé subitement à Roubaix, le 17 décembre 1883 à l'âge de 16 ans et 6 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 15 janvier 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Louis VANHOUTTE, veuf de Dame Rosalie SEROUILLE, décédé à Roubaix, le 30 décembre 1882, dans sa 61e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 15 janvier 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis LEROY, époux de Dame Césarine CARY, décédé à Roubaix, le 16 décembre 1883 dans sa 63e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

## Lettres mortuaires et d'obits

Imprimerie Alfred Reboux. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

## FAITS DIVERS

La dernière lutte. — Un effroyable drame s'est déroulé il y a quelques jours dans le palais du gouverneur de Smyrne, Hadji Nachid Pacha. Une bande de quatorze brigands, dont les exactions avaient été signalées, et commandés par Yuruk-Osman, pénétra dans le palais du gouverneur et fut mise en sa présence.

Nachid Pacha accueillit Yuruk avec réserve, et, après quelques minutes d'entretien, l'engagea à s'adresser à Osman Pacha, commandant militaire de la province, qui avait une communication à lui faire. Celui-ci arriva sur ces entrefaites; Yuruk dirigea sur lui un regard inquiet :

— Déposez les armes, dit le général.

Mais Yuruk, s'emparant de son revolver.

— Pas avant d'avoir perdu la vie! rugit-il en se précipitant dans la direction de Nachid Pacha et en déchargeant sur lui son arme.

Heureusement pour le gouverneur, un zaptié avait vu le mouvement du bandit et s'était précipité sur Son Excellence, qu'il couvrit de son corps. Le zaptié tomba foudroyé.

Alors, Yuruk Osman, le yatagan d'une main, le revolver de l'autre, voulut se frayer un passage. Un zaptié l'arrêta en lui portant un coup de baïonnette dans le ventre, mais le bandit continua à faire feu. Deux de ses balles se perdirent dans le mur, et il s'apprêtait à faire feu une quatrième fois, lorsqu'il tomba percé de cinq balles.

Un témoin de l'agonie du bandit raconte qu'il était superbe à voir; une sorte de rugissement rauque sortait de temps en temps de sa bouche écumante, ses yeux lançaient des éclairs; c'était bien le roi de la montagne.

Pendant que le farouche Yuruk succombait, un de ses acolytes s'élançait sur Kadry Bey et cherchait à le tuer. Saisi par l'aide de camp de Nachid Pacha, le brigand fut transporté dans la salle d'audience du Vali, et égorgé avec son propre yatagan.

Entre temps sur le second palier du Conak la lutte s'engageait entre la garde du palais et les compagnons du Yuruk. Un sergent de ville avait été tué, deux brigands blessés et les bandits luttaient toujours.

Un commissaire de police tombait à son tour légèrement blessé, lorsqu'un détachement de soldats fit son apparition, mitrailla littérallement les malfaiteurs qui avaient serrés leurs rangs, et en tua trois sur place. Les autres alors se rendirent et furent enchaînés.

La bataille étant terminée, on compta les morts : Yuruk Osman, quatre de ses acolytes, un zaptié et un commissaire de police.

Le commandandant militaire du Conak, un zaptié et deux brigands étaient, en outre, plus ou moins grièvement blessés.

La salle d'audience du Vali, les corridors et les escaliers du Conack, présentent encore, à l'heure qu'il est, le septacle dégoûtant et effroyable d'une maison prise d'assaut : partout du sang et des accrocs d'armes à feu.

Une anecdote sur Vermey, le tueur de lions et de panthères, qui vient de mourir.

Une nuit, dans une gorge de l'Atlas où il était à l'affût, il se laissa surprendre par le sommeil. Un froissement d'herbes sèches le réveilla en sursaut: une superbe panthère était devant lui, les yeux brillants, la gueule entr'ouverte.

M. Vermey allonge le bras pour saisir sa carabine, mais, d'un bond, le fauve se précipita sur lui et lui enfonça les griffes d'acier dans les cuisses.

Il fallut lutter corps à corps. De la main droite M. Vermey avait vigoureusement saisi la panthère à la gorge, tandis que de la main gauche il s'efforçait de dégainer le couteau de chasse qu'il portait à la ceinture. Il était d'une vigueur peu commune; par un suprême effort il éventra la panthère qui lâcha prise.

Après ce triomphe, il s'évanouit, perdant son sang par dix blessures. Le lendemain matin, à l'aube, il fut recueilli par des spahis.

Et comme ceux-ci le félicitaient en admirant le corps de la panthère :

— Oh! il n'y a pas de quoi être fier, dit-il d'une voix affaiblie; je regrette qu'elle m'ait abîmé la peau, mais je regrette bien aussi d'avoir tant abîmé la sienne!

Les chemins de fer et les télégraphes en Chine. — On sait que les Chinois s'étaient, jusqu'à présent, énergiquement opposés à l'établissement de chemins de fer sur leur territoire.

Les sujets du Fils du ciel auraient-ils fini par comprendre qu'on ne peut indéfiniment fermer les portes de leur vaste empire aux conquêtes de la civilisation? On serait tenté de le croire, car on annonce que de grandes quantités de rails sont actuellement déposées sur les rives du Peïho, pour la construction d'un chemin de fer allant de Tientsin à Jan Chia-Tien.

On travaille aussi là-bas, paraît-il, à l'établissement de la nouvelle ligne télégraphique de Tientsin à T'ung-Chow. Signalons à ce propos le procédé perfectionné d'expropriation qu'emploient les ingénieurs chinois pour les terrains dont ils ont besoin. Ils s'en emparent purement et simplement, au grand mécontentement des propriétaires.

La poussière et les microbes. — La microbophobie continue à sévir. On voit des microbes partout et l'on ne sait comment se mettre à l'abri de leurs atteintes. La dernière recette microbofuge consiste à ne plus époousseter les meubles et à ne balayer les appartements, parce que l'époussetage et le balayage mettent en suspension dans l'air tous les régiments de microbes qui reposaient paisiblement çà et là. Plus de balai! plus de plumeau! on essuie simplement, et alors les microbes n'exécutent plus de sarabandes dans vos chambres. Défiez-vous surtout des salières et des poivrières. Si ces ustensiles ne sont pas bien clos, les microbes les envahissent. Tout cela est épouvantable.

Pour ma part, j'aimerais mieux être microbisé à coup sûr, que de ne plus oser toucher à un des objets qui m'entourent de peur d'en détacher les germes de toutes les maladies. Les sayants qui ont une telle peur des microbes doivent être bien malheureux.

L'exposition d'électricité de Philadelphie. — Une importante exposition d'électricité, subventionnée par le Congrès des Etats-Unis, aura lieu cette année à Philadelphie. Cette exposition sera internationale. Espérons que les électriciens vont nous montrer de nouvelles merveilles.

— Aux gens qui se plaignent du peu d'empressement de certains ouvriers et de certains commerçants à servir la pratique, nous recommandons la lecture du passage suivant d'une lettre adressée d'Australie à l'*Indépendance* :

« Vous résidez à Hobart, et vous voulez faire ramoner vos cheminées, il faudra que vous demandiez audience en personne au ramoneur. Si vous le trouvez à son déjeuner, comme cela m'est arrivé, ne manquez pas de remarquer le luxe de sa table. S'il vous invite à partager son « bœf » où son « mutton », acceptez. Vous n'en trouverez pas de meilleur chez Brébant. Amadouez-le bien en lui présentant votre requête. « *Master so and so*, auriez-vous l'extrême obligeance, lui direz-vous, de venir ramoner chez moi demain ou après-demain? Nous avons failli mettre le feu à la maison par deux fois hier. » Votre homme, sans quitter son cure-dents, réfléchira une bonne minute avant de répondre, puis, s'il est bien disposé, il vous congédiera avec « je verrai » de l'air d'un maître qui accorde une grâce.

» Voulez-vous un autre exemple? Vous avez commandé des articles de ménage. Le marchand n'a rien livré, vous allez vous plaindre : « Je ne sais pas quand je pourrai vous satisfaire, répondon, mes « aides » se sont mis en tête de prendre deux jours de vacances, et je ne puis pas les remplacer. Je suis dans leurs mains. » On se dispute les domestiques à coups de surenchères. Les journaux sont remplis de « *Wanted* » l'équivalent des « On demande ». A partir de midi, tous les mercredis, les magasins sont fermés, afin que les employés puissent prendre un congé au milieu de la semaine. »

*VARIÉTÉ*

## ROYAL CONDÉ

### UN CAMPEMENT EN 1780

Par Jacques Rozier

— Il m'a préférée à son fusil, ça n'est pas bien éton.... Nous nous sommes promenés de long en large, bras dessus, bras dessous, comme deux promis que nous sommes.

— Avez-vous été loin?

— Non, pas d'abord, monsieur l'officier.

— Qu'aviez-vous à vous dire de pressant?

— Oh! rien... histoire de rire.

— Rire de quoi?

— De tout.

— Mais encore?

— De la vache à Davaust qu'est tombée dans le canal et qu'est restée dans la roue du Moulin, si bien qu'il ne tourne plus.

— Allons donc!

— Bien sûr! On peut la voir. Elle a le col pris entre deux pelettes, et sa queue frisée à la vis de la vanne.

— La petite se moque de nous, chevalier, mais elle est aussi pimpante qu'une rose et aussi appétissante qu'une pomme d'api.

— Buvons aux pommes d'amour, dit de Breuil. Ils trinquèrent.

— Continuez l'interrogatoire, chevalier.

— C'est toi qui as entraîné ton promis à abandonner son poste?

— Oh! nous n'avons quitté la faction que bien plus tard après le coup de fusil.

— Quel coup de fusil? Explique-toi, ma belle mignonne.

— Voilà! Pour lors, tandis que Philomèle me parlait de toutes sortes de choses, de moi d'abord, de lui ensuite, et puis du régiment, de son major qui était sévère, mais juste, — nous avons vu sortir du champ un grand fantôme de militaire qui a traversé le pont. Philomèle a sauté sur son mousquet et a crié : « Qui vive? » — Le fantôme a disparu sans répondre. Je mourais de peur, cachée derrière mon bon ami; je regardais comme je pouvais, par-dessus, par-dessous son épaule. Tout à coup, de l'autre côté de la rivière, je vois monter à la fenêtre de notre maison, — je ne sais par quelle manigance du diable, — une espèce d'énorme chauve-souris. — « Qui vive? » répète Philomèle. L'oiseau de nuit reste bouche-close; alors, pour obéir à la consigne, Philomèle vise et le décroche d'une balle qui l'attrape je ne sais où.

Pendant ce récit, de Lamballerie, du bout de sa cravache, faisait tomber la poussière de ses bottes. Il interrompit :

— La bête est-elle morte?

— Je l'ai cru d'abord, monsieur le major, mais je ne le crois plus maintenant.

Philomèle, qui est bon garçon, se sentait très ému; c'était son premier coup de mousquet sérieux, et il n'avait pas manqué son homme.

Le cœur lui battait, il répétait entre ses dents : « Morguienne! tuer un homme sans défense, un particulier qui ne s'y attend pas, qui ne sait pas qu'il y a une consigne... Mauvais début! L'abattre comme une corneille, c'est raide! Mais d'un autre côté c'est visé juste... et pourtant j'ai du regret! Morbleu, aussi, qu'allait-il chercher dans ta chambre par ce chemin de chat-huant? Qu'en dist-tu mon Isotte? Crois-tu que c'était un homme, ou bien plutôt le *Buguelnos* enveloppé de son manteau? Par Saint-Julien-du-Haut-Pas, tout ça m'effraie, c'est de mauvais présage. »

La sueur lui coulait du front, ça me faisait de la peine, et je lui dis : « Allons, viens-t-en avec moi, moi, mon Petit Philomèle, et calme tes esprits. Allons sous le bois respirer le frais et oublier le *Buguelnos*; je remperai mon mouchoir dans l'eau de la source intermittente, ça remet des divagations; là, tes idées s'éclaircront. »

Il se laissa faire et je l'entraînai au pied du talus de la source; nous avons gagné une petite niche à outils creusée et étayée dans la glaise par les ouvriers; et là, comme deux bons petits camarades, nous calmions notre émotion d'avoir eu affaire avec un méchant esprit, *Gabino, Korris Duz* ou *Buguelnos*...

Le colonel écoutait, tout en subissant de plus en plus l'influence troublante du vieux cidre. Subitement, il se redressa, et, cherchant à mettre de l'ordre dans ses idées :

— Admettons, chevalier de Lamballerie, supposons, espérons qu'il n'y a personne de mort. Mais le factionnaire a abandonné son poste et ses armes. Que diable!.. il y va de sa vie!.. Oui, ma mignonne, il y va de sa vie.

Isotte ouvrit de grands yeux, dilatés par l'expression de la terreur. Elle espérait avoir déridé le tribunal... Hélas! la justice reprenait son cours. Ces trois viveurs, attablés devant la nappe maculée, jonchée des débris d'un succulent repas, qui se portaient encore des rasades d'une main vacillante, remettaient leurs masques de membres d'un conseil de guerre.

M. de Breuil voulait atténuer la faute.

— Où est le mal que ce maraudeur ait été puni? Cette chauve-souris a eu tout au plus du plomb dans l'aile... Le beau malheur?

— Certes, cela peut se discuter, reprenait le colonel toujours plus ivre. Le factionnaire était-il à son poste? Oui ou non? *Non*, quand il chiffonnait la payse... Où est le mal? *Oui*, quand il manquait une balle à la chauve-souris; je ne vois pas de mal non plus.. Ah! le mal serait donc d'avoir été se débarbouiller? Mais, palsemblieu, je me débarbouille de temps à autre, moi aussi. On est venu le relever trop tôt, voilà le vrai mal? Je condamnerais peut-être le caporal.

— Colonel, — dit l'aide-de-camp, lui parlant à voix basse, — songez-vous à la pauvre fiancée, n'êtes-vous pas touché des palpitations de ce jeune cœur? Au nom du ciel, mon colonel, ayez pitié de ces amoureux!

— Mais mon ami, vous avez raison : où est le mal?... Ah! venez me parler, ma chère enfant, et ne pleurez pas tant... Je vous comprends, moi. Vous l'aimez, vous n'aimez que lui? Jeunes comme vous l'êtes, c'est le premier!... Ne pleurez donc pas, vous aurez bien le temps!... Moi, le n'y puis rien! Il a déserté... Je voudrais pour l'amour de vous, que cela ne fût pas, mais on ne peut gracier une telle infraction à la discipline... Comment l'appelez-vous?

— Philomèle — dit Isotte en se jetant aux genoux du colonel.

— Philo... Philo...

— Philomèle, mon officier.

— Ah! oui, Philomèle... La vie de Philomèle serait sauvée, s'était que moi, ma belle petite... Mais demandez à mon aide de camp, il vous dira que nous ne sommes ici qu'en passage. Tout dépend du major : ce conseil de guerre, c'est son affaire. Chevalier de Lamballerie, — dit-il en se retournant vers le major qui par affectation de respect, s'était éloigné, — cette fille me fend l'âme... J'étais bien préparé au spectacle de la pendaison, qui est réglementaire et indispensable, après tout; mais la sauce me gâte le poisson.

## BULLETIN DU COMMERCE

### LAINES

Fourmies, 12 janvier.

On paraît remis aux affaires; non pas que les demandes de *Fils* soient nombreuses mais enfin, il en vient assez pour écouler les quelques caisses qui se produisent en dehors des commissions.

Il y a aussi quelques nouvelles propositions de marchés qui font dire que le fil ne peut pas baisser avant la vente de février, quelle que soit la situation des fabricants.

Les demandes de *Blousses* ont été plus actives cette semaine; les genres spéciaux sont délaissés.

*Nos façonniers sont de nouveau chargés jusqu'en mars.*

Ventes publiques de laines coloniales à Londres

Arrivages pour la première série d'enchères, relevés le 12 janvier 1884. Ouverture le 12 février 1884.

| | | |
|---|---|---|
| Sydney | 21,550 | balles |
| Port Philippe | 11,134 | » |
| Van Diémen | | |
| Adelaïde | 8,311 | » |
| Swan River | 272 | » |
| Nouvelle Zélande | 6,078 | » |
| Total Australie | 47,345 | balles |
| » Cap de Bonne-Espér. | 23,983 | » |
| Ensemble | 71,328 | balles |

Réexpéditions probables :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Australie | | 11,000 b. | | |
| Cap de B.-E. | | 6,000 b. | 17,000 | » |
| Arrivages actuels | | | 54,328 | » |
| Cargaison flotte | Australie | 324,655 b. | | |
| | Cap de B.E. | 21,017 b. | 345,672 | » |
| Arrivages destinés aux enchères | | | 400,000 | » |
| Ancienne existe | Australie | 7,000 b. | | » |
| | Cap de B.E. | 5,000 b. | 12,000 | » |

Stock approximatif à l'ouverture 412,000 balles

Le marché aux laines coloniales est resté calme depuis les ventes de Cap à prix en hausse traitées après la clôture des dernières enchères. Quelques demandes arrivent de temps à autre, mais elles ne produisent pas d'affaires notables. Les offres de gré à gré sont très restreintes.

A l'intérieur, les fabriques sont actives.

Les arrivages se font très lentement et pourraient bien ne pas atteindre le chiffre de 400,000 balles pour la première série.

On fait le sauvetage du navire *Duke of Westminster*, portant 5,665 balles de Queensland, qui s'est échoué à l'Isle of Wight.

Paul Pierrard.

### COTONS

Manchester, 11 janvier.

Tissus & filés : Les filés d'exportation sont assez bien recherchés aujourd'hui et les cotations sont en tendance à la hausse. Les filés pour la consommation sont également plus fermes, mais la diminution dans la production des tissus entrave la conclusion d'affaires de quelque importance, et par suite les stocks dans certaines sortes de filés s'accumulent rapidement. En tissus les fabricants demandent de pleins prix, quoiqu'il soit difficile d'obtenir quelque avance. Les common Chine shirtings se vendent plus couramment; il se fait également plus d'affaires dans les fins fabricats tant pour les marchés de l'intérieur que de l'étranger.

Bombay, 10 janvier.

Marché ferme, mais sans changements. Les rapports de la récolte d'Oomrawutee sont généralement très défavorables.

| | 1884 | 1883 |
|---|---|---|
| Recettes de la semaine. balles | 47000 | 29000 |
| » depuis le 1er janvier | 77000 | 56000 |
| Exportations de la semaine pour le R.-Uni | 11000 | 7000 |
| Exportations dep. le 1er janvier pour le R.-Uni | 18000 | 13000 |
| Exportation de la semaine pour la France | 7000 | 11000 |
| Exportations de la semaine pour le Continent | 1000 | 11000 |
| Exportatation dep. le 1er janvier pour le Continent | 24000 | 13000 |
| A bord des navires | 17000 | 13000 |

Manchester 10 janv.

Tissus et filés : Marché fermement soutenu aux pleins cours de mardi dernier, mais les affaires en filés pour la consommation sont restreintes. La demande pour les filés d'exportations s'est également ralentie